FOYER RURAL DE LALONGUE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 OCTOBRE 2021

La présidente du conseil d'administration du foyer rural ouvre l'assemblée générale à 10h00 en la maison pour tous de Lalongue.

Présents : Nadine Leprest, Suzanne Baty, Martine Hurbain, Janine Lamouroux, Michel Castera, Paulette Tringat, Annie Dufay, Emma Lahonda, Christine Godart, Patrick Godart, Clément Hurbain, Claude Loustalan, Séverine Devoir et sa fille Emma.
Absents excusés : Jeannot Lasserre, Evelyne Latisnère, Georges Tringat, Renée et Maurice Calteau

A l'ouverture de la séance, il a été précisé que tous les foyers de la commune avaient été destinataires de l'invitation à participer à cette réunion, soit par mail, soit par courrier.

La Présidente a tenu à remercier la municipalité pour les subventions accordées les années précédant la crise Covid, ainsi que les bénévoles de l'association qui ont continué à œuvrer malgré la pandémie.
Elle nous informe qu'elle quitte la commune de Lalongue suite au décès de son époux Serge Leprest qui était aussi notre trésorier.

RAPPORT MORAL

ACTIVITES EN PLACE QUI ONT ETE SUSPENDUES EN 2020 ET 2021 :

Un « goûter » se tenait le dernier jeudi du mois à 15h perpétuant la tradition de la précédente association de nos aînés. Ce goûter a pu se faire 2 fois/mois, ou un autre jour de la semaine pour les personnes en activité professionnelle.
La marche et la pétanque étaient des activités décidées lors des goûters en fonction des prévisions météo du week-end.
L'atelier travaux manuels se tenait une semaine sur deux.
Il existait également le comité d'embellissement de la commune avec échanges de plans floraux et bonnes volontés pour œuvrer pour les plantations.

Force est de constater que la crise COVID et les confinements ont suspendu totalement ces activités qui ont manqué à de nombreuses personnes.

PRESENTATION PAR LE BUREAU SORTANT DES PROJETS ENVISAGES POUR 2022 :

Le bureau sortant propose différentes suggestions d'activités qui demeurent à étudier :

- La visite du château de Lalongue selon les disponibilités de Serge Chantre qui pourrait assurer la fonction de guide.
- Le musée du chocolat d'Uzos, le musée des parachutistes, le musée Bernadotte,
- le moulin de Lespielle,
- la fête de l'oignon à Trébons,
- concours de belote et de pétanque,
- soirées à thème (soirée couscous, paella, choucroute, cassoulet, garbure....)

Cette liste n'est pas exhaustive et les membres du bureau sortant appellent toutes les bonnes volontés à proposer de nouvelles idées.

Il est suggéré également d'essayer de rallier au Foyer Rural, de jeunes parents qui pourraient permettre de mettre en place des activités adaptées pour les enfants.

Après quelques échanges, il est procédé au vote du rapport moral.

LE RAPPORT MORAL EST APPROUVÉ A L'UNANIMITE

COTISATION 2022 :

Le montant de la cotisation annuelle est proposé à 15 euros.
Une discussion s'engage sur le rapport entre cette cotisation, la situation financière du Foyer rural et les projets envisagés. Une majorité se dégage pour considérer qu'une cotisation à 10 euros suffirait.
Il a donc été proposé une cotisation fixée à 10 euros par adulte et gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.

LE MONTANT DE LA COTISATION A 10 EUROS EST APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ.

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 :

Le compte administratif de l'année 2020 est présenté par Madame Lamouroux trésorière adjointe:
Compte courant : **249,48€**
Espèces : **12,55€**
Compte livret : **3182,52€**
Compte sociétaire : 20 parts sociales=**20 €**
Compte de résultat : 3464,55€
Sur le plan formel, le compte administratif et le compte de résultat sont à vérifier et valider en amont de l'assemblée générale par les commissaires aux comptes : Clément Hurbain et Claude Loustalan. Pour l'assemblée générale de ce jour, ils déclarent valider les comptes du foyer rural qui peuvent ainsi être présentés à l'assemblée générale.

Dépenses année 2021

50,00€ : ligue contre le cancer
104,00€ : frais d'envoi de la lettre circulaire
198,00€ : assurance AVIVA foyer
Comptes au 30/10/2021 : 3112,55€

LE COMPTE ADMINISTRATIF EST APPROUVE A L'UNANIMITE, AINSI QUE LE COMPTE DE RESULTAT 2020.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

En raison de la démission de la présidente, un nouveau conseil d'administration doit être réélu. 12 personnes présentes se portent candidats :

Conseil sortant	Nouveaux membres
Suzanne Baty	Annie Dufay
Martine Hurbain	Christine Godart
Janine Lamouroux	Patrick Godart
Michel Castera	Séverine Devoir
Paulette Tringat	
Emma Lahonda	
Clément Hurbain	
Claude Loustalan	
Jeannot Lasserre (absent excusé, volontaire)	
Maurice Calteau (absent excusé, volontaire)	

L'assemblée approuve la liste des quatorze (14) membres du conseil d'administration

Dans la foulée, il est procédé à l'élection des membres du bureau :

Présidente : Christine Godart
Vice-Présidente : Séverine Devoir
Trésorier : Patrick Godart
Trésorière adjointe : Janine Lamouroux
Secrétaire : Martine Hurbain
Secrétaire adjoint : Michel Castera

Sont également élus les vérificateurs aux comptes :

Vérificateurs aux comptes : Claude Loustalan & Maurice Calteau

L'ASSEMBLEE APPROUVE A L'UNANIMITE
LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CELLE DU BUREAU.

L'ensemble des documents administratifs et financiers du foyer rural est remis à la nouvelle présidente.

PROJETS PROPOSES PAR LE NOUVEAU BUREAU

Le nouveau bureau prend la parole, remercie l'équipe sortante pour le travail accompli.
Il est proposé d'organiser rapidement une réunion afin d'envisager au plus vite les projets qui pourrons être conduits pour l'année 2022.
En première approche et selon une recherche de positionnement, le bureau

- suggère de se rapprocher des communes voisines afin de leur proposer d'adhérer au Foyer rural de Lalongue. Le but est de créer des effets de volume afin tout simplement, de rendre les activités possibles, encore plus attractives et de renforcer les liens sociaux et la solidarité intercommunale.
- propose d'étudier la faisabilité donner un nom plus attractif au Foyer Rural afin d'attirer toutes les générations,
- propose d'étudier la possibilité de se rapprocher du comité des fêtes de Lalongue dans le but de se renforcer réciproquement et de mieux soutenir conjointement les activités portées et organisées par les uns ou les autres. La coopération apparaît toujours préférable et bénéfique pour tous….

Le nouveau bureau, sur le socle de toutes les activités existant par le passé, va en outre étudier la possibilité de concevoir de nouveaux projets :

- Jeux de société ;
- Loto ;
- Soirées à thèmes autres que culinaires (jeux divers, danse...) ;
- Ateliers cuisine ;
- Animations diverses : Halloween, Noël, Pâques, Chandeleur ;
- Fête des voisins ;
- Sorties vélo.

Le bureau indique que la date de la première réunion du bureau nouvellement élu sera fixée rapidement et qu'elle aura lieu en novembre afin de proposer une animation dès ce mois de décembre.

L'assemblée générale est clôturée à 12.00h.

---ooOOoo---

Paraphes des personnes constituant le bureau
du foyer rural de Lalongue
élus lors de l'assemblée générale du 30 octobre 2021

Présidente : Christine Godart	Vice-Présidente : Séverine Devoir
Trésorier : Patrick Godart	Trésorière adjointe : Janine Lamouroux
Secrétaire : Martine Hurbain	Secrétaire adjoint : Michel Castera